



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy
est convoqué pour une séance ordinaire
le jeudi 22 mars 2018 à 19h15**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2018
2. Droit d'opposition des Conseils municipaux
3. Rapport de la commission
 - a) « Urbanisme, environnement & agriculture » du 5 mars 2018
 - b) « Vie sociale et culturelle » du 13 mars 2018
4. Communications de l'Exécutif
5. Propositions individuelles, questions et divers

1251 Gy, mars 2018